

Droits de succession suite à vente bien

Par Edelweiss07, le 25/08/2016 à 11:07

Bonjour

Ma question concerne l'héritage d'un appartement acheté par mes parents. Père décédé, maman vivante.

1 enfant premier mariage de mon père, décédé, à 2 enfants,

1 enfant de mes deux parents, décédé, à 4 enfants,

Moi, (de mes deux parents) 3 enfants

Au décès de ma maman, quelle part reviendra à chacun, de l'appartement ?

Merci de votre réponse